

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/63  
11 novembre 2001

(01-5652)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Quatrième session  
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: espagnol

## NICARAGUA

Déclaration de S.E. M. Edgard Antonio Guerra Duarte  
Ministre du développement, de l'industrie et du commerce

Au nom du gouvernement de la République du Nicaragua et du Président Arnoldo Aleman Lacayo, je voudrais remercier l'Émirat du Qatar et les autorités qatariennes de la généreuse hospitalité dont nous bénéficions depuis notre arrivée dans ce beau pays.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Membres de l'Organisation mondiale du commerce. Nous sommes particulièrement heureux de la présence en ces lieux des délégations de la République populaire de Chine et du Taipei chinois. La Chine représente un marché de plus d'un milliard d'habitants et son économie est en nette expansion, elle est donc appelée à jouer un rôle important sur les marchés internationaux. Le Taipei chinois occupe une place particulière dans les relations extérieures du Nicaragua en raison des liens d'amitié et de coopération qui nous unissent. Il est aussi un exemple à suivre pour ce qui est de l'ouverture des échanges et du développement économique. Pour cette raison, l'OMC, chef de file du commerce international et garante de son bon fonctionnement, ne pouvait laisser à l'écart ces partenaires importants.

Nous avons tous l'obligation d'œuvrer ensemble pour assurer le succès de cette quatrième Conférence ministérielle. Les attaques terroristes du 11 septembre nous ont plongés dans l'une des situations les plus sombres des dernières décennies. Pour l'Amérique latine et pour l'Amérique centrale en particulier, ils ont eu de graves incidences sur l'industrie touristique; le volume des échanges s'est contracté et le coût des exportations et du capital a augmenté. Dans le même temps, les prix des matières premières, qui représentent encore la majeure partie de nos exportations, a chuté de 26 pour cent par rapport à 1997.

Dans ce contexte, nous appuyons particulièrement la constatation des institutions financières multilatérales selon laquelle le ralentissement de la croissance du commerce mondial et le fléchissement des flux financiers ont entravé le développement des pays moins industrialisés, et nous nous réjouissons de l'appel qu'elles ont lancé pour que le commerce se mette "au service des pauvres".

Nous ne parviendrons à un consensus sur le lancement du nouveau cycle de négociations que si les intérêts des pays en développement sont au centre des négociations et que si les pays industrialisés sont prêts à faire davantage pour réduire les obstacles au commerce et contribuer au redressement de l'économie. Le Nicaragua ne pourra pas assurer un développement réel et durable et réduire la pauvreté sans l'annulation de la dette extérieure et la croissance du commerce et de l'investissement. Nous sommes conscients que la réalisation de ces objectifs exige un effort national auquel tous les secteurs du pays devront participer. Cet effort ne serait cependant pas récompensé s'il restait sans écho sur les marchés extérieurs et si la communauté internationale n'y répondait pas de manière appropriée.

Depuis 1990, le Nicaragua a accru l'ouverture de son marché et élaboré un cadre réglementaire conforme aux normes internationales, en inscrivant ces efforts dans le cadre du renforcement de la démocratie. Les élections qui viennent d'avoir lieu ont été considérées comme un excellent exemple de participation citoyenne et de maturité politique. Le prochain gouvernement devra mettre en marche un projet ambitieux pour la nation et une stratégie de réduction de la pauvreté approuvée par les organismes multilatéraux, qui permettront d'améliorer les conditions de vie de tous les Nicaraguayens. Le Nicaragua remercie le G-8, les pays du GRULAC et d'autres pays industrialisés pour le soutien qu'ils ont apporté au financement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Cette initiative permettra à un pays qui consacre plus de 40 pour cent de ses recettes d'exportation au service de la dette extérieure (actuellement de 660 milliards de dollars), dont le revenu par habitant est de 420 dollars et dont les exportations au premier semestre de cette année ne s'élèvent qu'à 332 millions de dollars, d'aller vers un développement durable.

Nous le soulignons de nouveau: le Nicaragua considère le commerce comme l'un des principaux moteurs du développement. En tant que pays qui exporte surtout des produits agricoles, nous espérons que les négociations permettront d'accroître substantiellement l'accès aux marchés pour ces produits. Nous sommes en faveur d'une réduction substantielle des tarifs et de l'élimination des crêtes tarifaires. Au cours du Cycle d'Uruguay, les modalités et procédures adoptées avaient empêché le Nicaragua d'obtenir un accès équitable dans le cadre des contingents tarifaires ouverts pour des produits tels que le sucre, la viande, les arachides et les produits laitiers qui représentent une partie importante de notre production destinée à l'exportation. Nous espérons trouver chez nos partenaires commerciaux l'état d'esprit et la volonté nécessaires pour remédier à cette situation dès le début des négociations et pouvoir ainsi bénéficier de l'augmentation des contingents de manière juste et équitable.

Nous appuyons l'élimination complète des subventions à l'exportation et la réduction substantielle du soutien interne. Nous sommes extrêmement préoccupés du fait que les engagements pris lors du Cycle d'Uruguay ont été amoindris par l'application de formules de soutien direct et de programmes analogues qui continuent de pénaliser nos produits, aussi bien sur les marchés des pays qui pratiquent le subventionnement que sur des marchés tiers. Nous exhortons les pays développés à s'abstenir, pendant la durée des négociations, d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes visant à élever les niveaux de soutien interne, y compris des formes de soutien ne donnant pas lieu à une action.

Le Nicaragua, avec d'autres pays en développement, a présenté à ce sujet des propositions portant, notamment, sur la création d'une catégorie développement, sur le traitement spécial et différencié et sur le développement rural. Nous espérons qu'elles seront accueillies favorablement pendant les négociations.

Nous sommes satisfaits des progrès accomplis dans le domaine des services, et nous nous félicitons de lignes directrices et de procédures pour les négociations, ainsi que de la priorité donnée aux pays en développement et de la décision de n'exclure *a priori* aucun secteur ou mode de fourniture. Nous souhaitons que les négociations sur les services et les négociations sur l'agriculture constituent un tout. Néanmoins, comme il s'agit de négociations dotées d'un mandat propre et pour lesquelles des progrès ont déjà été accomplis, il conviendrait de convenir de délais raisonnables en vue de leur conclusion. S'agissant de l'agriculture, il faudrait poursuivre pendant les négociations le processus de libéralisation convenu à Punta del Este.

Le Nicaragua est venu à cette réunion dans un esprit d'ouverture et en faisant preuve de souplesse car il souhaite qu'elle soit couronnée de succès. Cependant, notre souplesse dépend directement du fait que les questions relatives à la mise en œuvre et au traitement spécial et différencié doivent être traitées d'une manière satisfaisante. Le principe du traitement spécial et différencié a été reconnu comme un élément clé du système commercial multilatéral, mais il n'est pas devenu effectif ni contraignant. Par conséquent, il importe d'examiner les dispositions existantes afin

de les renforcer et de les préciser, et de les rendre plus efficaces et plus opérationnelles. Pendant les négociations du présent cycle, qui a été appelé cycle pour le développement, le traitement spécial et différencié devrait constituer le fil conducteur de tous les accords en vue d'un commerce juste et équitable.

Nous sommes donc encouragés par les initiatives tendant à améliorer l'intégration des pays les moins avancés dans le système commercial multilatéral.

À de nombreux égards, le Nicaragua et autres pays bénéficiant de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) souffrent des mêmes maux que les pays les moins avancés (PMA). À cette situation socioéconomique vient s'ajouter un niveau d'endettement élevé qui a amené le Nicaragua à faire partie du groupe PPTE. Nous estimons que l'OMC doit trouver de toute urgence des mécanismes viables pour contribuer, avec les autres institutions multilatérales, à corriger les déséquilibres existants. En ce sens, nous appuyons l'élaboration d'un programme de travail pour l'examen de questions relatives au commerce des petites économies, qui mettrait particulièrement l'accent sur les petites économies fortement endettées et à faible revenu.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer que du succès de cette conférence dépend l'intégration fructueuse des petites économies, comme le Nicaragua, dans un système commercial mondial libéralisé, plus juste et plus équitable.

---